© Drogues Info Service - 11 juin 2025

Vos questions / nos réponses

Prise de sang cbd

Par Kriss84 Postée le 08/07/2022 15:38

> Bonjour ???? j'ai fumé du cdb le dimanche et lundi matin et j'ai fait une prise de sang pour stupéfiants le jeudi, je voulais savoir si je risque d'êtres positif au thc ? Merci Ps : je précise qu'à part le dimanche et le lundi matin j'en ai jamais fumé

Mise en ligne le 11/07/2022

Bonjour,

Le CBD (cannabidiol) est une substance (cannabinoïde) provenant d'une variété de cannabis très pauvre en THC.

Le THC est la substance psychoactive contenue dans le cannabis et qui est recherchée dans les tests de dépistage aux stupéfiants.

En France, tous les produits contenant plus de 0.3% de THC sont considérés comme stupéfiants et sont interdits.

Si vous avez consommé occasionnellement du CBD contenant au maximum 0,3% de THC , nous ne pouvons pas vous garantir que le THC, même infime, ne sera pas détecté. Par ailleurs, votre consommation antérieure peut etre détectée si vous étiez auparavant consommateur de cannabis, Si par exemple vous étiez un fumeur régulier de cannabis (plus d'un joint par semaine), le THC reste présent dans le sang plus d'un mois après l'arrêt de la consommation. Cela dit, vous ne dites pas dans quel cadre s'effectue cette recherche, le THC ne pouvant être détecté que s'il est spécifiquement recherché.

Pour information, vous trouverez en bas de cette réponse un lien vers le dossier dépistage de notre site internet. Nous vous joignons aussi le tableau des durées de positivités aux différentes substances.

Si vous souhaitez d'autres précisions ou renseignements, n'hésitez pas à joindre nos écoutants, ils sont disponibles tous les jours par téléphone au 0800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit)de 8h à 2h du matin ou par tchat depuis notre site internet de 14h à minuit.

Bien cordialement,

En savoir plus :

- Dossier dépistage : tableau des durées de positivité
- Dossier dépistage : le dépistage